

# COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt, le 3 février à 10h00,  
légalement convoqué le 20 Janvier,

**Le Comité Syndical** s'est réuni au Capitole en Champagne, 68 Avenue du Président Roosevelt à CHALONS EN CHAMPAGNE, sous la présidence de M. Pascal DESAUTELS.

Etaient présents :

MM Christophe CORBEAUX, François MOURRA Vice-Présidents,

MM Patrice BARRIER, Francis BLIN, François BOITEUX, Régis BOURGOIN, Jean-Pierre COLPIN, Daniel DACHELET, Charles DE COURSON, Jacky DESBROSSE, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Alain FRIQUOT, Mme Sylvie GUENET NANSOT, MM Claude GUICHON, Christophe GUILLEMOT, Christian HACHET, René HANOT, Mme Jeanne JACQUET, MM Yannick KERHARO, Pierre LABAT, Christian LALLEMAND, Jean-Paul LEMOINE, Frédéric LEPAN, Jean-Louis LEROY, François MAINSANT, Daniel MAIRE, René MAIZIERES, Dantès MARTINELLI, Jean Claude MAUDUIT, André MELLIER, Francis FAGLIN (suppléant de Rachel PAILLARD), Jean PANKOW, Pascal PERROT, Maurice PIERRE, Jean-Pierre PINON, Jean-François PIOT, Claude PIQUARD, Cyril POINTUD, Guy RIFFE, Bruno ROULOT, Alphonse SCHWEIN, Claude SIMON, Patrick SIMON, Christian SMITH, Philippe SOTER membres,

Pouvoir : M. Patrick MAUJEAN.

Etaient excusés :

Mme Claudine BERNIER, MM, Pascal BOUXIN, Philippe COPP, Mme Annie COULON, MM Gilles DULION, Jean-Pierre FORTUNE, Stéphane LANG, Antoine LEMAIRE, Philippe MAUSSIRE, Guillaume MICHAUX, Mme Annie PERRARD, MM Janick SIMONNET, Sébastien VACELLIER membres,

### Ordre du Jour

- **Approbation du PV de la réunion du Comité Syndical du 09/12/2019**
- **Information du Président**
- **Finances**
  - **Compétence Electricité**
    - Reprise anticipée du résultat 2019
    - Budget Primitif 2020
  - **Compétence Eclairage Public**
    - Reprise anticipée du résultat 2019
    - Budget Primitif 2020
  - **Compétence Aménagement Numérique**
    - Reprise anticipée du résultat 2019
    - Budget Primitif 2020
- **Administration Générale**
  - Adhésion à la Société Champenoise d'Énergie
  - Conventions
  - Participation SIEM à la prévoyance santé des agents
  - Tableau des effectifs
- **Compétence Electricité**
  - Programmation de travaux
  - Extensions de réseaux
  - IRVE - SPL MODULO
  - IRVE - Entrée en compétence
- **Compétence Eclairage Public**
  - Programmation de travaux
- **Questions diverses**

➤ **Approbation du PV de la réunion du Comité Syndical du 09/12/2019**

Dans l'information du Président, celui-ci a informé que :

- le déploiement de la fibre optique par Losange dans le cadre du programme régional va nécessiter la pose de 4 000 à 5 000 supports bois dans la Marne,
- suite à l'accord du Comité, le Cahier des Charges de Concession a été signé le 13 novembre 2019,
- le compte rendu du contrôle URSAF d'octobre ne signale aucune infraction même mineure.

Le Comité a approuvé et validé :

- Le PV de la réunion 09/10/2019,
- Le rapport d'Orientations budgétaires,
- L'ouverture des crédits des dépenses d'investissements,
- Les modalités d'évaluation du CTA,
- La liste des extensions de – 30 000 € et de + 30 000 €,
- Le transfert de la compétence IRVE,
- Le transfert de la compétence Eclairage Public des communes,

Le Comité a autorisé le Président à :

- Signer l'avenant au contrat de quasi régie et la convention financière,
- Signer les documents nécessaires à la mise à disposition du fourreau à l'entreprise LOSANGE,
- Augmenter le capital de la SPL MODULO par l'adhésion de la fédération Départementale d'Énergies des Ardennes,

➤ **Information du Président**

Monsieur le président propose qu'il soit apporté une modification à l'ordre du jour.  
En effet, nous avons oublié le point « nouveaux adhérents » dans la rubrique « Compétence Eclairage Public ».  
Il conviendrait, si vous l'autorisez, d'ajouter ce point.

Monsieur le Président informe le Comité que le SIEM a eu un contrôle du FACE qui s'est bien dérouler et que nous sommes en attente du rapport.

Il explique aussi qu'en fin de réunion, viendra se présenter le nouveau directeur d'ENEDIS Monsieur LAJOUX qui remplace Monsieur DAPOGNY.

Concernant les bornes de charge, il informe qu'il y a du retard et que sans la délibération pour le transfert de la compétence au SIEM, il ne sera pas possible de poser les bornes.

Il remercie Mme GUINOT de sa présence ce jour ainsi que de son accompagnement tout au long de l'année.

➤ **Finances**

**Compétence « ELECTRICITE »**

**Reprise anticipée du résultat**

	<b>2019</b>
Résultat de fonctionnement	13 997 592,91 €
Résultat d'investissement	- 6 931 593,30 €
Résultat global	7 065 999,61 €
Solde des restes à réaliser	- 1 866 902,16 €
Résultat net 2019	5 199 097,45 €

**REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT AU BUDGET PRIMITIF 2020**

<b>Excédent de fonctionnement 2019</b>	<b>13 997 592,91 €</b>
--	------------------------

<b>INVESTISSEMENT 2019</b>	
Solde d'exécution d'investissement négatif	- 6 931 593,30 €
Restes à réaliser	- 1 866 902,16 €
<b>Total</b>	<b>- 8 798 495,46 €</b>

<b>Affectation en réserves (compte 1068) section investissement</b>	<b>- 8 798 495,46 €</b>
---	-------------------------

<b>Report en section de fonctionnement (recette compte 002)</b>	<b>5 199 097,45 €</b>
---	-----------------------

### Budget Primitif 2020

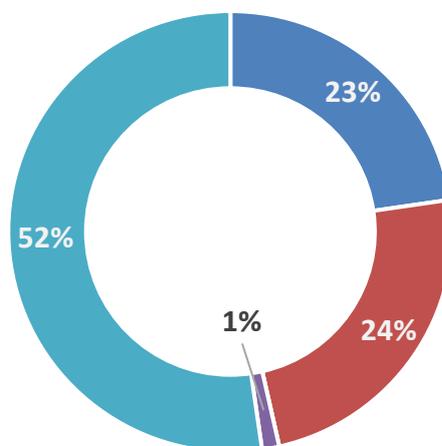
La présentation ci-dessous est faite par chapitre, sur deux années budgétaires (les crédits inscrits pour le BP 2020 et crédits votés pour le BP de 2019 - hors Restes à Réaliser et Décisions Modificatives), pour les dépenses et recettes réelles.

Les opérations d'ordres sont reprises en synthèse.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
011 - Charges à caractère général	911 392,00 €	852 690,00 €	-6,44%	Charges de fonctionnement du SIEM - La baisse s'explique par un réajustement des charges réelles
012 - Charges de personnel	887 500,00 €	893 224,00 €	0,64%	Légère hausse prévue due à la prévision de l'embauche de deux agents (catégorie A et B). Embauche en partie compensée par le départ de deux catégories A
022- Dépenses imprévues		79 995,74 €	ns	
65 - Autres charges de gestion courante	44 000,00 €	47 000,00 €	6,82%	Indemnités des élus -Frais de missions
67 - Charges exceptionnelles	1 025 452,93 €	1 964 152,25 €	91,54%	Subvention budget EP : 1 729 598,14 € Subvention budget AN : 230 554,11 € pour les amortissements des biens
<b>TOTAL</b>	<b>2 868 344,93 €</b>	<b>3 834 953,08 €</b>	<b>33,70%</b>	

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 31% s'expliquant par une hausse importante de la subvention d'équilibre aux budgets annexes.

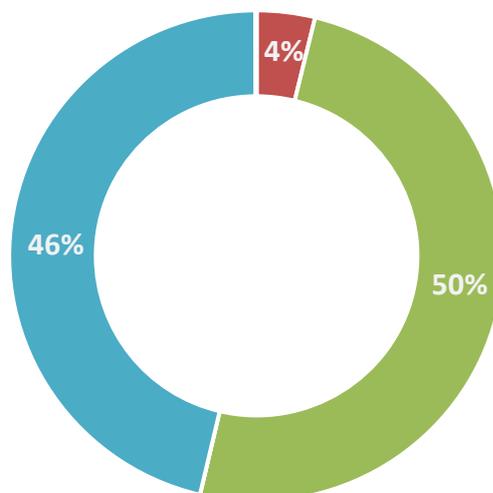


- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 67 - Charges exceptionnelles

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Recettes réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
013 - Atténuation de charges	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%	Recettes atténuant certaines charges du SIEM
704 - Produits des services, du domaine et des ventes - Travaux	450 000,00 €	411 000,00 €	-8,67%	Remboursement par Orange des frais de câblage
73 - Impôts et taxes	5 440 000,00 €	5 400 000,00 €	-0,74%	Recettes de la Taxe Communale de Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)
75 - Autres produits de gestion courante	4 742 000,00 €	5 006 000,00 €	5,57%	Redevances versées par les concessionnaires
77 - Produits exceptionnels	6 000,00 €	8 521,67 €	42.03%	Eco Bonus ZOE
<b>TOTAL</b>	<b>10 641 200,00 €</b>	<b>10 826 521,67 €</b>	<b>1,74%</b>	

Les recettes de fonctionnement sont conformes avec le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté en décembre et quasiment similaires à celles prévues en 2019 (variation de + 1,74% sur le volume annuel).



- 013 - Atténuation de charges
- 704 - Produits des services, du domaine et des ventes - Travaux
- 73 - Impôts et taxes
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 77 - Produits exceptionnels

### AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement réel correspond à l'épargne dégagée par la section de fonctionnement, permettant de couvrir en partie les dépenses d'investissement pour équilibrer le budget.

Pour le budget primitif 2020, on constate, que la capacité d'autofinancement baisse légèrement (-1,60%).

BP 2019	BP 2020	Evolution
12 274 867,23	12 078 468,87	-1,60%

### SECTION D'INVESTISSEMENT Dépenses réelles d'investissement

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
020 - Dépenses imprévues	5 397,23 €	- €	-100,00%	Dépenses imprévues
13 - Subventions d'investissement	250 000,00 €	208 333,00 €	-16,67%	Remboursement de sommes trop perçues sur travaux d'extension
20 - Immobilisations incorporelles	786 000,00 €	742 000,00 €	-5,60%	Frais pour la numérisation cadastrale - Mise en place du Plan de Corps de Rue Simplifié
21 - Immobilisations corporelles	973 000,00 €	665 000,00 €	-31,65%	Installations générales - Matériel de transport - Matériel informatique et mobilier - Installations de bornes de charges.
23 - Immobilisations en cours	19 799 880,00 €	15 804 752,87 €	-20,18%	Dépenses pour les travaux d'électricité
45 - Opérations sous mandat - Dépenses	4 800 000,00 €	2 000 000,00 €	-58,33%	Frais de câblage France Telecom (recette équivalente) - Opérations pour compte de tiers
261 - Titres de participations	315 000,00 €	450 000,00 €	42,86%	Prise de participation dans la SEM SCE
<b>TOTAL</b>	<b>26 929 277,23 €</b>	<b>19 870 085,87 €</b>	<b>-26,21%</b>	

La baisse des dépenses réelles d'investissement est liée principalement à l'ajustement du chapitre 45 à la réalité d'une année test et à la baisse des dépenses inscrites au chapitre 23 correspondant aux dépenses pour travaux.

Cette baisse ne reflète pas une capacité d'investissement amoindrie mais le fait que les sommes inscrites à ce chapitre sont, à partir de 2020, hors taxe et non plus toutes taxes comprises. Cette modification est induite par la récupération de la TVA par voie fiscale et non plus via notre concessionnaire.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Recettes réelles d'investissement**

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
10 - FCTVA	14 000,00 €	20 000,00 €	42,86%	Déclaration FCTVA 2020 sur dépenses réalisées en 2018
13 - Subventions d'investissement	6 378 930,00 €	5 578 333,00 €	-12,55%	Subventions CAS FACE, Article 8 Enedis, PCT. Participations des collectivités locales et particuliers aux travaux.
27 - Autres immobilisations	3 278 980,00 €		-100,00%	Droit à déduction de la TVA via le concessionnaire
45 - Opérations sous mandat - Recettes	4 800 000,00 €	2 000 000,00 €	-58,33%	Frais de câblage France Telecom (dépense équivalente) - Opérations pour compte de tiers
024 - Produit de cession	- €	3 200,00 €	ns	Reprise d'un véhicule
<b>TOTAL</b>	<b>14 471 910,00 €</b>	<b>7 601 533,00 €</b>	<b>-47,47%</b>	

Les recettes d'investissement marquent la même baisse que les dépenses et cela quasiment pour les mêmes raisons :

- Traduction de l'inscription des travaux HT en dépenses par la non-recette de TVA au chapitre 27 en recette,
- Correspondance à la baisse des chapitres 45 en dépenses et recettes,
- Amoindrissement des subventions dû à une baisse prévisible du volume des travaux d'extension et donc des recettes afférentes ainsi qu'une baisse anticipée des aides du FACE de 5 à 7%.

**En synthèse, le budget primitif 2020 du SIEM s'équilibre en mouvements réels et en mouvements d'ordre comme suit :**

	DEPENSES BP 2020		RECETTES BP 2020	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses réelles	3 834 953,08 €	Recettes réelles	10 826 598,26 €
	Dépenses d'ordre	12 268 552,87 €	Résultat antérieur reporté 2018	5 276 907,69 €
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>16 103 505,95 €</b>	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>16 103 505,95 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses réelles	24 052 584,41 €	Recettes réelles	18 636 664,81 €
	Dépenses d'ordre	1 288 738,89 €	Recettes d'ordre	13 557 291,76 €
	Résultat antérieur reporté	6 852 633,27 €		
	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>32 193 956,57 €</b>	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>32 193 956,57 €</b>

Le Président sollicite l'approbation du Comité Syndical pour ce Budget Primitif 2020, conformément aux éléments présentés ci-dessus.

Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 16 103 505,95 €
- En investissement à 32 193 956,57 €

Ces montants tiennent compte de la reprise anticipée du résultat 2019 et des restes à réaliser.

La maquette budgétaire est disponible sur demande.

Le Comité Syndical valide le budget primitif.

**Compétence « ECLAIRAGE PUBLIC »**

**Reprise anticipée du résultat**

	2019
Résultat de fonctionnement	218 415,16 €
Résultat d'investissement	- 76 878,33 €
Résultat global	141 536,83 €
Solde des restes à réaliser	- 482 959,68 €
Résultat net 2019	- 341 422,85 €

**REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT AU BUDGET PRIMITIF 2020**

Excédent de fonctionnement 2019	218 415,16 €
---------------------------------	--------------

INVESTISSEMENT 2019	
Solde d'exécution d'investissement négatif	- 76 878,33 €
Restes à réaliser	- 482 959,68 €
Total	- 559 838,01 €

Affectation en réserves (compte 1068) section investissement	218 415,16 €
--	--------------

Report en section de fonctionnement (dépenses compte 002)	- €
---	-----

**Budget Primitif 2020**

La présentation ci-dessous est faite par chapitre, sur deux années budgétaires (les crédits inscrits pour le BP 2020 et crédits votés pour le BP de 2019 - hors restes à réaliser et décisions modificatives), pour les dépenses et recettes réelles.

Les opérations d'ordres sont reprises en synthèse.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Dépenses réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
011 - Charges à caractère général	700 000,00 €	1 000 000,00 €	42,86%	Maintenance Eclairage Public Maintenance hors marché Géoréférencement des réseaux existants et des points lumineux
65 - Autres charges de gestion courante	8 000,00 €	8 000,00 €	0,00%	Redevance des réseaux et canalisations qui auparavant était payée sur le budget ER
<b>TOTAL</b>	<b>708 000,00 €</b>	<b>1 008 000,00 €</b>	<b>42,37%</b>	

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 42,37%, correspondant à la mise en place du marché de géoréférencement des ouvrages souterrains (câbles). Ce marché d'une durée de 4 années représente une dépense d'environ 1,2 millions d'euros.

Les dépenses de fonctionnement liés à la maintenance sont stables et équivalentes à celles constatées en 2019.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Recettes réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
74 - Dotations et participations	748 203,00 €	911 142,00 €	21,78%	Cotisations des communes adhérentes
75 - Subventions d'équilibre	749 200,14 €	1 726 982,85 €	130,51%	Subvention d'équilibre du Budget Principal ER
77 - Produits exceptionnels	172 000,00 €	230 000,00 €	33,72%	CEE
<b>TOTAL</b>	<b>1 669 403,14 €</b>	<b>2 868 124,85 €</b>	<b>71,81%</b>	

Hausse des recettes de fonctionnement générée artificiellement par le virement d'équilibre du budget principal.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Dépenses réelles d'investissement**

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
20 - Immobilisations incorporelles	- €	7 500,00 €	ns	Frais de parution de marchés publics
23 - Immobilisations en cours	7 063 801,00 €	5 739 000,00 €	-18,75%	Dépenses pour les travaux Eclairage Public
<b>TOTAL</b>	<b>7 063 801,00 €</b>	<b>5 746 500,00 €</b>	<b>-18,65%</b>	

Les dépenses d'investissement sont en diminution de 18,75 % par rapport au budget primitif 2019 s'expliquant par un réajustement d'une programmation de travaux plus en phase avec notre réelle capacité de réalisation.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Recettes réelles d'investissement**

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
10 - FCTVA	688 000,00 €	491 798,00 €	-28,52%	Déclaration FCTVA 2020 sur dépenses réalisées en 2018
13 - Subventions d'investissement	4 954 424,00 €	3 736 000,00 €	-24,59%	Fonds de concours des communes pour travaux neufs
<b>TOTAL</b>	<b>5 642 424,00 €</b>	<b>4 227 798,00 €</b>	<b>-25,07%</b>	

Les recettes d'investissement sont en baisse par rapport à l'année précédente, mais en corrélation avec la baisse du volume d'investissement.

**En synthèse, ce budget annexe s'équilibre en mouvements réels et en mouvements d'ordre comme suit :**

	DEPENSES BP 2020		RECETTES BP 2020	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses réelles	1 008 000,00 €	Recettes réelles	2 868 124,85 €
	Dépenses d'ordre	2 546 379,85 €	Recettes d'ordre	686 255,00 €
	Résultat antérieur reporté			
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>3 554 379,85 €</b>	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>3 554 379,85 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses réelles	7 630 821,77 €	Recettes réelles	5 847 575,25 €
	Dépenses d'ordre	686 255,00 €	Recettes d'ordre	2 546 379,85 €
	Résultat antérieur reporté	76 878,33 €		
	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>8 393 955,10 €</b>	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>8 393 955,10 €</b>

Le Président sollicite l'approbation du Comité Syndical pour ce Budget Primitif « Eclairage Public », conformément aux éléments présentés ci-dessus.

Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes :

- En fonctionnement à 3 556 995,14 €
- En investissement à 8 396 570,39 €

Ces montants tiennent compte de la reprise anticipée du résultat 2019 et des restes à réaliser.

La maquette budgétaire est disponible sur demande.

Le Comité Syndical valide le budget Eclairage Public.

**Compétence « AMENAGEMENT NUMERIQUE »**

**Reprise anticipée du résultat**

	2019
Résultat de fonctionnement	- 181 413,11 €
Résultat d'investissement	448 834,82 €
Résultat global	267 421,71 €
Solde des restes à réaliser	- €
Résultat net 2019	267 421,71 €

**REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT AU BUDGET PRIMITIF 2020**

Excédent de fonctionnement 2019	- 181 413,11 €
---------------------------------	----------------

INVESTISSEMENT 2019	
Solde d'exécution d'investissement négatif	448 834,82 €
Restes à réaliser	- €
<b>Total</b>	<b>448 834,82 €</b>

Affectation en réserves (compte 1068) section investissement	448 834,82 €
--	--------------

Report en section de fonctionnement (Dépenses au compte 002)	- 181 413,11 €
--	----------------

**Budget Primitif 2020**

La présentation ci-dessous est faite par chapitre, sur deux années budgétaires (les crédits inscrits pour le BP 2020 et crédits votés pour le BP de 2019 - hors restes à réaliser et décisions modificatives, pour les dépenses et recettes réelles. Les opérations d'ordres sont reprises en synthèse.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Dépenses réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
011 - Charges à caractère général	276 037,50 €	90 910,00 €	-67,07%	Fourniture non stockable (énergie) Exploitation et maintenance MED/NRA ZO Redevance utilisation fourreaux à Orange Location domaine SNCF
<b>TOTAL</b>	<b>276 037,50 €</b>	<b>90 910,00 €</b>	<b>-67,07%</b>	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**Recettes réelles de fonctionnement**

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
74 - Dotations, subventions et participations	254 752,79 €	231 057,49 €	-9,30%	Subvention d'équilibre du Budget Principal ER
75 - Autres produits de gestion courante	51 595,00 €	51 595,00 €	0,00%	Redevance PRM Orange - Location fibre
77 - Produits exceptionnels	8 600,00 €	8 600,00 €	0,00%	Loyer Hexanet
<b>TOTAL</b>	<b>314 947,79 €</b>	<b>291 252,49 €</b>	<b>-7,52%</b>	

**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Dépenses réelles d'investissement**

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 256 000,00 €	- €	-100,00%	
<b>TOTAL</b>	<b>1 256 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>-100,00%</b>	

**SECTION D'INVESTISSEMENT**  
**Recettes réelles d'investissement**

Chapitres	BP 2019	BP 2020	Evolution	Observations
20 - Immobilisations incorporelles	204 387,50 €		-100,00%	
<b>TOTAL</b>	<b>204 387,50 €</b>	<b>- €</b>	<b>-100,00%</b>	

En synthèse :

	DEPENSES BP 2020		RECETTES BP 2020	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses réelles	90 910,00 €	Recettes réelles	291 252,49 €
	Dépenses d'ordre	225 601,00 €	Recettes d'ordre	207 175,00 €
	Résultat antérieur reporté	181 916,49 €		
	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>498 427,49 €</b>	<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>498 427,49 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses réelles		Recettes réelles	0,00 €
	Dépenses d'ordre	207 175,00 €	Recettes d'ordre	225 601,00 €
			Résultat antérieur reporté 2018	449 338,26 €
	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>207 175,00 €</b>	<b>TOTAL Investissement</b>	<b>674 939,26 €</b>

Le Président sollicite l'approbation du Comité Syndical pour ce Budget Primitif 2020, conformément aux éléments présentés ci-dessus.

Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 497 924,11 €.

Le Budget Primitif n'est pas équilibré en dépenses et recettes d'investissement :

- Dépenses	:	207 175,00 €
- Recettes	:	674 939,26 €

Ces montants tiennent compte de la reprise anticipée du résultat 2019.

La maquette budgétaire est disponible sur demande.

Le Comité Syndical valide le budget Aménagement Numérique.

➤ **Administration Générale**

**Adhésion à la Société Champenoise d'Énergie**

Vous avez déjà plusieurs fois discuté et validé l'entrée du syndicat dans la SEM Châlonnaise liée à l'énergie dénommée Société Champenoise d'énergie.

Pour mémoire, il est rappelé que les modalités financières sont prévues au budget depuis deux années pour un montant de 400 002 € dont 266 668 € en action et 133 334 € de prime d'émission (Il s'agit en quelque sorte d'un droit d'entrée à payer par l'apporteur à l'occasion d'une augmentation de capital, dont le montant correspond à l'évolution positive de la valorisation des titres d'une société par rapport à leur valeur nominale).

Toutefois, le Comité n'a jamais délibéré pour autoriser le Président à signer les différents actes obligatoires à cette prise de capital. Cette dernière devant avoir lieu dans la seconde quinzaine de février 2020, il est nécessaire que vous autorisiez le Président à valider et signer l'ensemble de ces actes pour cette prise d'actionariat.

Le comité Syndical autorise Monsieur le Président à signer les différents actes obligatoires à cette prise de capital.

**Conventions**

Sans objet

**Participation SIEM à la prévoyance santé des agents**

En 2012, par délibération n°160-12, le Comité a validé la mise en place d'une protection sociale complémentaire sur le risque « santé » en faveur des agents. Cet accompagnement est versé sur présentation d'un justificatif d'adhésion à une mutuelle labélisée par le gouvernement.

A ce jour, 8 agents en bénéficient.

De la même façon, en 2014 et par délibération n°05-14, le Comité a validé la mise en place d'une extension de cette protection sociale complémentaire sur le risque « prévoyance » autrement appelée « garantie maintien de salaire ». Comme précédemment, cet accompagnement est versé sur présentation d'un justificatif d'adhésion à une garantie prévoyance labélisée par le gouvernement.

A ce jour, 13 agents en bénéficient.

Dans ce cadre, le SIEM apporte une participation mensuelle de 15 € par mois et par risque couvert. Le montant de la participation ne pouvant excéder le montant de la cotisation mais peut en couvrir l'intégralité. Cette participation représente une charge de 3780 € par an pour le Syndicat.

Avec la hausse des coûts liés à la protection sociale, il pourrait être envisagé d'actualiser la participation Syndicale pour la porter à 20 € par risque par mois et par agent. Cette augmentation viendrait ainsi couvrir la moyenne des hausses de garantie constatée et représenterait une hausse des charges pour le SIEM d'environ 1 260 € par an.

Le Comité syndical valide la participation SIEM à la prévoyance santé des agents.

### Tableau des effectifs

Considérant qu'il convient de mettre en conformité le tableau des effectifs avec l'évolution des recrutements, des emplois et des carrières, les modifications suivantes du tableau des effectifs sont présentées comme suit :

- Création d'un poste d'Ingénieur Hors Classe,
- Création d'un poste de Rédacteur à la vue des possibilités d'avancement de grade.

Le Président propose à l'assemblée, d'adopter le tableau des emplois suivant :

Cadres ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durée Hebdomadaire
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
Ingénieur en Chef	A	1	0	35 H 00
Ingénieur Hors Classe	A	1	0	35 H 00
Ingénieur Principal	A	1	1	35 H 00
Ingénieur	A	1	0	35 H 00
Technicien Principal de 1ère classe	B	1	1	35 H 00
Technicien Principal de 2ème classe	B	2	1	35 H 00
Technicien	B	3	2	35 H 00
Agent de Maîtrise Principal	C	2	1	35 H 00
Agent de Maîtrise	C	2	1	35 H 00
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	1	0	35 H 00
Adjoint Technique	C	3	1	35 H 00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
Attaché Principal	A	1	0	35 H 00
Attaché Territorial	A	1	0	35 H 00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	1	35 H 00
Rédacteur Territorial	B	2	0	35 H 00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	6	5	35 H 00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	2	2	35 H 00
Adjoint Administratif	C	2	2	35 H 00
<b>TOTAL</b>		<b>34</b>	<b>18</b>	

Le Comité Syndical valide à l'unanimité la création d'un poste d'ingénieur hors classe et un poste de rédacteur.

➤ **Compétence Electricité**

**Programmation de travaux**

La liste détaillée des opérations proposées ci-dessous correspond à une première proposition de programmation de travaux. Elle est conforme avec notre capacité d'investissement pour l'année 2020.

Une seconde programmation, en juin, permettra de réajuster, le cas échéant, cette liste tant sur le nombre que sur les montants d'investissement.

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
Effacement	ARGERS	Grande Rue	145 000,00 €
	AVIZE	Avenue Mazagran	62 000,00 €
	AY CHAMPAGNE	Boulevard François Nicolas Billecart à Mareuil / Ay	140 000,00 €
	BARBONNE FAYEL	Rue de Lancourt 1ère Tranche	112 000,00 €
	BASLIEUX LES FISMES	Rue de Vigneux	49 000,00 €
	BEAUMONT SUR V.	Rue de l'Eglise	75 000,00 €
	BLANCS-COTEAUX	Rue de la Cense Bizet (VERTUS)	83 000,00 €
	BOURGOGNE-FRESNE	Rue de la Libération dernière tranche	80 000,00 €
	BOUVANCOURT	Rue du Moulin	70 000,00 €
	BOUZY	Rue Charles de Gaulle	98 000,00 €
	BRANSCOURT	Rue du Haut de la Ville TRAVAUX AVRIL	53 000,00 €
	BREUIL S/VESLE	Rue Fontaine Notre Dame	105 000,00 €
	BROYES	Rue Fernand Dhaussy	110 000,00 €
	BRUSSON	Rue du Moulin	22 000,00 €
	CAUROY LES H.	Rue du Chemin de Reims	18 456,00 €
	CERNAY EN DORMOIS	FS RD72 (route de Condé les Autry)	25 000,00 €
	CERNAY LES REIMS	Bd Perard René	72 000,00 €
	CHALONS SUR VESLE	Efft réseau centre Bourg	155 000,00 €
	CHAMPFLEURY	Route Nationale	68 000,00 €
	CHAMPIGNEUL CH.	Rue Neuve Saint Rémy	90 000,00 €
	CHAMPIGNEUL CH.	Rues de la Caves et Neuve Saint Rémy	28 000,00 €
	CHAMPIGNY SUR V.	Rue de l'Isle	115 000,00 €
	CHAMPILLON	Rue Pasteur	141 000,00 €
	CHAPELAINE	Au poste Le Château	27 000,00 €
	CHARMONT	Rues Nicolas et de la Baulaine	80 000,00 €
	CHENAY	Rues des Guides, Philbert, des Plantes, des Roises et Jacquette	125 000,00 €
	CHEPPES LA PRAIRIE	Rue Georges d'Amboise	100 000,00 €
	CLAMANGES	Rue du Mont	210 000,00 €
	COOLE	Rue de la Source	28 000,00 €
	CORMOYEUX	Rue des Gouttes d'Or	51 000,00 €
	COURCELLES SAP.	Rues du Lavoir, Eglise, des Favières et Gerbault	87 000,00 €

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
	COURCEMAIN	Rue des Hauts	77 000,00 €
	COURCY	Rue des Loisirs	49 000,00 €
	COURDEMANGES	Rue des Granges	85 000,00 €
	COUVROT	Rue des Vigneux	50 000,00 €
	CRAMANT	Rue des Moyens	22 000,00 €
	DAMERY	Rues Pierre Curie et de la Tannerie	121 000,00 €
	DIZY	Rte de Reims 1ère tranche	90 000,00 €
	DORMANS	Rue Saint Martin	30 000,00 €
	DORMANS	Rue du Bois 1ère tranche	84 000,00 €
	DORMANS	Rue du Bois 2ème tranche	35 000,00 €
	ECUEIL	Rues de l'Eglise, des Fontaines et Brûlée	93 000,00 €
	EPERNAY	Rue du Docteur Rousseau	32 000,00 €
	EPERNAY	Rue Winston Churchill	33 000,00 €
	EPERNAY	Rue Louise Auban Moet 2ème tranche	14 500,00 €
	EPERNAY	Rue Gambetta	65 000,00 €
	EPERNAY	Giratoire Avenue Marguerite	33 000,00 €
	EPOYE	Rue du Chapitre	73 000,00 €
	EUVY	Rues Haute et Basse	103 000,00 €
	FAGNIERES	Avenue Charles De Gaulle	16 000,00 €
	FAUX FRESNAY	Rue des Fresnes	150 000,00 €
	FAUX VESIGNEUL	Rue des Tilleuls	56 000,00 €
	FERE-CHAMPENOISE	Ruelle du Moulin	52 000,00 €
	FESTIGNY	Rue du Pont	76 000,00 €
	FONTAINE SUR AY	Grande rue	82 000,00 €
	GIGNY BUSSY	Rue Marcel Bailly et rue du Meix	124 000,00 €
	GOURGANCON	Rues du Moulin Ludot et Saint Memmie	124 000,00 €
	HERMONVILLE	Rue des Ruisseaux, place des Ruisseaux et Rue Visin	80 500,00 €
	HUIRON	Rue St Martin - 2ème tranche	100 000,00 €
	HUIRON	Rue de Paradis	48 000,00 €
	JALONS	Route Nationale	215 000,00 €
	JONCHERY SUR VESLE	Rue des Chanvres	63 200,00 €
	LA CAURE	Hameau "Le Mesnil"	69 000,00 €
	LA CROIX EN CH.	RD66 et rue du Télégraphe (RD70)	82 000,00 €
	LE GAULT SOIGNY	HTA Rue Lecomte (RD47) - 2ème Tranche	61 000,00 €
	LE MEIX TIERCELIN	Grande Rue	124 000,00 €
	LE MEIX TIERCELIN	Rue Chanterelle	44 000,00 €
	L'EPINE	Rue Emile Barbier	15 000,00 €
	LUDES	Rues de chigny et de mailly	128 500,00 €

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
	MARDEUIL	Rue des Semonts	70 000,00 €
	MARFAUX	Village	260 000,00 €
	MARSANGIS	Rues Basse, des Moutons et de l'Eglises	173 000,00 €
	MATOUQUES	Grande Rue - 2ème Tranche	87 000,00 €
	MERFY	Rue du Nord travaux octobre/novembre	38 000,00 €
	MONTMIRAIL	Rue des Chataigniers	128 000,00 €
	MONTMORT LUCY	Hameau de Méhart	70 000,00 €
	MOSLINS	Rues de la Mairie et Louis Lange	190 000,00 €
	MUIZON	Diverses rues secteur Bd du Champ Jeudi	370 000,00 €
	NUISEMENT SUR C.	Rues du Reu et de l'Abreuvoir	69 000,00 €
	OLIZY VIOLAINE	Rue du Pressoir à Violaïne	119 000,00 €
	PARGNY LES REIMS	Rue de Jouy JANVIER 2020	26 000,00 €
	POGNY	Rue du Gl de Gaulle - 1ère tranche	190 000,00 €
	POMACLE	Chemin de la Couture et Grande rue	85 000,00 €
	PONTFAVERGER	Rue de Selles	90 000,00 €
	PROSNES	Rues du Val de Vesle et du Nouveau Quartier	105 000,00 €
	PROUILLY	Chemin des Monts de la Ville	14 500,00 €
	RECY	Rues Chantereine, Montante, des Cotons, de Marne et Bridier	182 000,00 €
	REIMS	Rue Anquetil	50 000,00 €
	REIMS	Rue Marie-Clémence Fouriaux	54 000,00 €
	REIMS	Rue Cheysson	70 000,00 €
	REIMS	Rues Coquillard et Bailla	48 000,00 €
	REIMS	Rue de Verdun	77 000,00 €
	REIMS	Rue Kairouan	136 000,00 €
	REIMS	Rue Lecointre	12 000,00 €
	REIMS	Boulevard Henri Vasnier	35 000,00 €
	REIMS	Rue Maurice Renard	80 000,00 €
	REIMS	Rue Saint Leonard (cambien à verrerie)	36 000,00 €
	REIMS	Rue Saint Leonard (droits de l'homme à Gonzalle)	47 000,00 €
	REIMS	Rue Ribot et Geny	210 000,00 €
	REIMS	Rue Buridan	58 000,00 €
	REIMS	Cité Chemin Vert	150 000,00 €
	REIMS	Rue Saint-Sixte	35 000,00 €
	ROMERY	Rues des Grappes d'Or et Saint Vincent	189 000,00 €
	ROSNAY	Devant la Mairie	12 000,00 €
	SAINT JUST SAUVAGE	Rue Henri Barbusse	173 000,00 €
	SAINTE MARIE DU LAC	Rue du Bois	72 000,00 €
	SAINTE MENEHOULD	Rue Robinet	20 000,00 €

Type Travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
	SAUDOY	Rues de la Forestière	69 000,00 €
	SAVIGNY SUR ARDRES	Rue du Parc et rue des Ponts	166 000,00 €
	SILLERY	Rues de l'Abbé Fendler, Irma Noel, St Rémy et de la Barre	220 000,00 €
	SOGNY EN L'ANGLE	Rue Principale	56 000,00 €
	SONGY	BT et HTA route de Coole	40 000,00 €
	ST ETIENNE AU T.	Rue Principale - 2ème Tranche	80 000,00 €
	ST GILLES	BT Centre village	119 000,00 €
	ST HILAIRE LE GRAND	Rue de Ceinture	35 000,00 €
	ST HILAIRE LE PETIT	Rue Chauffert	55 000,00 €
	ST QUENTIN LES M.	Ruelle Forien	28 000,00 €
	ST REMY SUR BUSSY	Rue du maréchal Appert (RD66)	225 000,00 €
	SUIPPES	Rue de la Gare	55 000,00 €
	TOURS-SUR-MARNE	Partiel rue du Magasin RD19	25 000,00 €
	TREPAIL	Rue de Vaudemange	110 000,00 €
	TRIGNY	Chemin de la Ceinture et rue de Prouilly	44 000,00 €
	TROISSY	Rue des Barbiers	52 000,00 €
	VAL DE VESLE	Rue du Général de Gaulle coordonnés ENEDIS	92 000,00 €
	VAL DES MARAIS	Rue de Saint Gond (RD 39)	135 000,00 €
	VAL DES MARAIS	Rue du Saule Blanc (RD18) à Morains	13 000,00 €
	VALMY	Rue des Juifs	45 000,00 €
	VALMY	Rue de Braux Ste Cohiere	60 000,00 €
	VAVRAY LE GRAND	Rues Haute et de la Fontaine	56 000,00 €
	VENTELAY	Rue de Roucy TRAVAUX MAI à JUIN	92 500,00 €
	VERT TOULON	Rue Saint Eloi	170 000,00 €
	VESIGNEUL SUR M.	Chemin du Bas et rue de la Perche	55 000,00 €
	VILLE SUR TOURBE	Rue du Voyeu (RD566)	77 000,00 €
	VILLENEUVE RENN.	Hameau de Renneville	195 000,00 €
	VILLERS EN ARGONNE	Rue de la Croix	32 000,00 €
	VINAY	Hameau de Montgérard	25 000,00 €
	VINCELLES	Rues du Pressoir et des Près	55 000,00 €
	VOILEMONT	RD85	35 000,00 €
	WARMERIVILLE	Rue des Vagériaux	160 000,00 €
<b>Total</b>			<b>11 931 156,00 €</b>

Type travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
<b>Sécurisation Fils Nus</b>	BUSSY LE CHÂTEAU	Rue des Chapelles	51 000,00 €
	CERNAY EN DORMOIS	Diverses rues	69 000,00 €
	COMPERTRIX	Rue Pasteur et Route de Blacy	135 000,00 €
	CORROY	Rues Notre dame et du Coudriers	151 000,00 €
	CRAMANT	Rue du Mont Félix et Imp. de l'Ancienne Mairie	68 000,00 €
	LE GAULT SOIGNY	Rue Lecomte (RD47) - 2ème Tranche	77 000,00 €
	LE MESNIL SUR OGER	Rues des Lombards, de la Côte et Pasteur	210 000,00 €
	NUISEMENT SUR COOLE	Rues Maria Galland et du Moulin	69 000,00 €
	ORCONTE	Rues Denis Roche, Henri Robert et Rte de Larzicourt	94 000,00 €
	PASSAVANT EN ARG.	Grande Rue	113 000,00 €
	ST MEMMIE	Rue du Bauchet	29 000,00 €
	ST QUENTIN LES MARAIS	Rue d'Enfer	56 000,00 €
	ST REMY EN BZT	Grande Rue	88 000,00 €
	TINQUEUX	Rue Boutreaux coordonnés ENEDIS	200 000,00 €
	VANAULT LE CHATEL	Rue Montfelix (RD69)	45 000,00 €
	VANAULT LE CHATEL	Rue Montgarnier	24 000,00 €
	VERNEUIL	Rue des Saussaies	94 000,00 €
	VESIGNEUL SUR MARNE	Rue de la Perche	78 000,00 €
	VITRY LA VILLE	Rue de la Gare	38 000,00 €
	VOUILLERS	Vieille Rue	48 000,00 €
<b>Total</b>			<b>1 737 000,00 €</b>

Type de travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
<b>Sécurisation Fils nus</b>	CAUREL	Fils nus FS Chemin de Beine	30 000,00 €
<b>faible section</b>	PROSNES	Rue Nouvelle et partiellement grande rue 1ère T.	39 000,00 €
	VILLENEUVE LA LIONNE	Rue du Lavoir Hameau de Crocq	29 000,00 €
<b>Total</b>			<b>98 000,00 €</b>

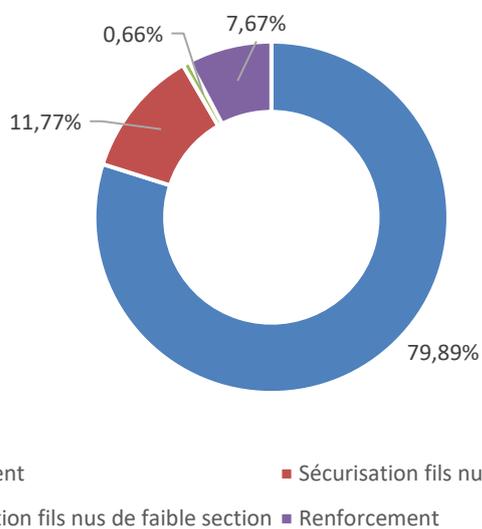
Type de travaux	Communes	Projet	Montant des travaux HT
<b>Renforcement</b>	BOUY	Poste Village	100 000,00 €
	BREUIL S/VESLE	Poste Echelette	80 000,00 €
	CONNANTRE	Poste Heurtebise	53 000,00 €
	CONNANTRE	Poste Hermitage	64 000,00 €
	ESTERNAY	Poste Bourg d'Esternay	32 000,00 €
	ESTERNAY	Postes "Vivier" et "Le Rouget"	99 000,00 €
	LA FORESTIERE	Poste Fosse aux Fées	31 000,00 €
	LAVANNES	Poste Comme	78 000,00 €
	LE BAIZIL	Poste Bas Baizil	185 000,00 €
	LOISY SUR MARNE	Poste "Les Grèves"	82 000,00 €
	LOIVRE	Poste Pompage	90 000,00 €
	MARCILLY	Poste "Quai de Seine"	117 000,00 €
	VOILEMONT	Poste "Voilemont"	120 000,00 €
	<b>Total</b>		

<b>Total général</b>			<b>14 897 156,00 €</b>
----------------------	--	--	------------------------

Soit au titre de chacun des types de travaux les volumes financiers suivants :

Type de travaux	Montant des travaux HT	Montant des Participations
Effacement	11 931 156,00 €	1 204 682,00 €
Sécurisation fils nus	1 737 000,00 €	68 700,00 €
Sécurisation fils nus de faible section	98 000,00 €	
Renforcement	1 131 000,00 €	
<b>Total général</b>	<b>14 897 156,00 €</b>	<b>1 273 382,00 €</b>

Soit le taux de répartition par type de travaux suivant :

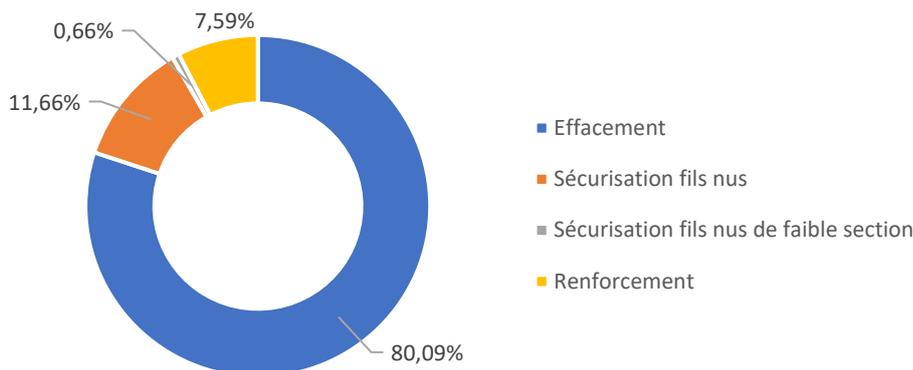


L'ensemble de ces investissements devrait nous permettre de supprimer plus de 55 km de réseaux aériens avec la répartition suivante :

Type de travaux	Dépose Fils nus	Dépose Fils nus FS	Dépose CPA	Total	CMA supprimés
Effacement	3 300	820	41 406	45 526	
Sécurisation Fils Nus	4 845	65	1 415	6 325	
Sécurisation fils Nus de Faible Section		455		455	
<b>Renforcement</b>	625	115	2 640	3 380	101
<b>Total général</b>	<b>8 770</b>	<b>1 455</b>	<b>45 461</b>	<b>55 686</b>	<b>101</b>

\* CMA : clients mal alimentés subissant une chute de tension ou une surtension de plus de 10%

Soit le taux de répartition par type de réseaux déposé suivant :



Au global, sur l'ensemble des 4 programmes, ce sont 10 225 m de réseaux fils nus (dont 1 455 m de réseaux fils nus de faible section) qui seront éradiqués.

Il est à noter que cette année encore, un effort important est mis sur la suppression des fils nus avec une dotation aux programmes de sécurisation de 1 835 k€ et la suppression, sur ces deux programmes, de 5 365 m de réseaux constitués de fils nus, alors même que les crédits du FACE liés à ce type d'opération ont été de 280 k€ pour l'année 2019 et qu'il n'est pas attendu de hausse pour 2020.

Le programme de renforcement voit sa dotation doubler à la suite d'une recrudescence des dossiers de chutes de tensions et contraintes d'intensité sur le réseau basse tension, soit 1 131 k€, correspondant au traitement de 101 clients mal alimentés.

Avec 140 opérations dans 115 communes, le volume d'effacement est en hausse par rapport à 2019 tant sur le plan financier que sur le nombre d'opérations.

Au total, le nombre d'opérations proposées porte sur un montant global de 14 902 k€ HT, soit environ 17 882 k€ TTC.

Cette programmation peut également être regardée sur des ratios détaillant le coût au mètre linéaire (ml) par type de travaux :

Type de travaux	Montant des travaux	Longueur de pose	Coût au ml	CMA supprimés	Coût par CMA
Effacement	11 931 156,00 €	45 106	264,51 €		
Sécurisation Fils Nus	1 737 000,00 €	6 325	274,62 €		
Sécurisation fils Nus de Faible Section	98 000,00 €	455	215,38 €		
Renforcement	1 131 000,00 €	3 380	334,62 €	101	11 198,02 €

Le coût au ml des travaux d'effacement et de sécurisation fils nus est sensiblement identique étant donné que ces deux catégories de travaux sont réalisées dans des secteurs similaires (rues de ville et village).

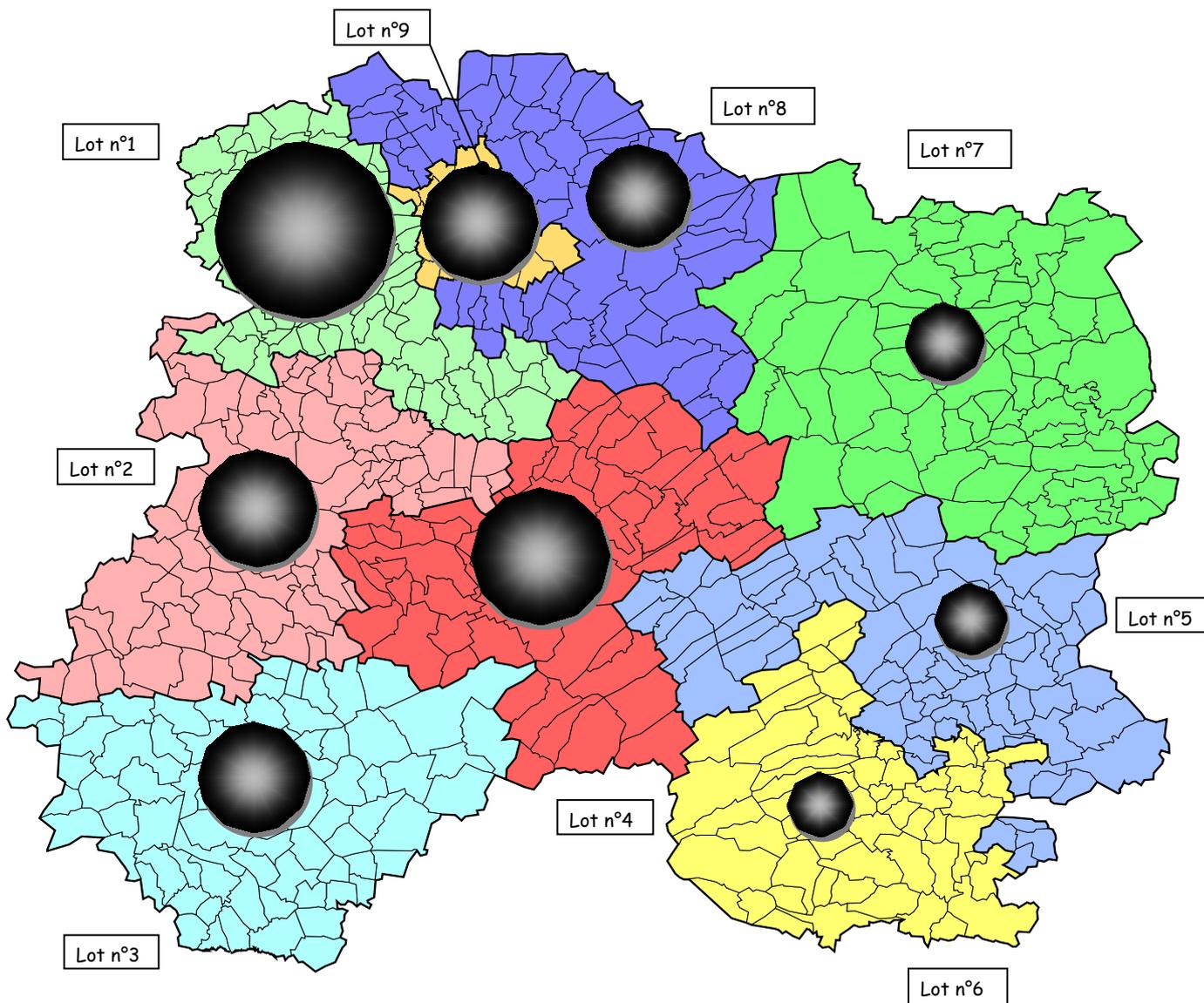
Le ratio correspondant aux renforcements de réseaux est plus important. Cela s'explique notamment du fait que ce type d'opération intègre très souvent un volume important de travaux sur les réseaux HTA, beaucoup plus coûteux que ceux réalisés sur les réseaux BT.

Le coût de suppression d'un client mal alimenté coûtera au SIEM, 11 200 € en moyenne pour 2020 alors que la reprise d'un abonné « classique » revient en moyenne à 4 800 € (environ 2 500 branchements prévus en 2020 pour 12 000 k€ d'investissement).

Du point de vue de la répartition des travaux sur le département, il est à noter une augmentation du montant de la programmation sur le lot centre (4), ainsi que sur les lots de l'est (5, 6 et 7).

LOT	Montant des travaux HT	%
Lot 1 dit de Fismes	2 679 200,00 €	17,89%
Lot 2 dit d'Epernay	1 801 500,00 €	12,03%
Lot 3 dit de Sézanne	1 719 000,00 €	11,48%
Lot 4 dit de Châlons	2 083 000,00 €	13,91%
Lot 5 dit de Heiltz le Maurupt	1 070 000,00 €	7,14%
Lot 6 dit de Vitry	1 006 000,00 €	6,72%
Lot 7 dit de Ste Menehould	1 189 000,00 €	8,47%
Lot 8 dit de Beine Nauroy	1 576 456,00 €	10,53%
Lot 9 dit de Reims	1 773 000,00 €	11,84%
<b>Total général</b>	<b>14 897 156,00 €</b>	<b>100,00%</b>

La répartition de nos investissements peut également être visualisée de la façon suivante :



### Extension de réseaux

Lors du Comité syndical du 04 mai 2017, celui-ci, par délibération n°26-17, m'a donné pouvoir pour passer commande des opérations d'extensions de réseaux dans la limite de 30 000 € HT par opération.

Voici la liste des opérations pour lesquelles commande a été passée et dont je me dois de vous informer :

Commune	Désignation	Coût HT des travaux	Participation	
			Collectivité	Particulier
ATHIS	Au Lieu-Dit "Le Village Ouest" pour une Antenne TDF	12 541,39 €		6 863,00 €
BETHENVILLE	Le Clos St Jean pour une antenne Orange	15 864,47 €		7 603,00 €
BRIMONT	Rue des Remparts pour M. ROQUET	5 661,35 €		3 043,00 €
MAILLY CHAMPAGNE	Rue Alfred Rémy	12 206,87 €		6 123,00 €
RECY	Rue des Crayères	5 237,31 €		2 880,00 €
SAINT MASMES	Lotissement AFU LA CARELLE de 21 parcelles	25 400,00 €		18 288,00 €
SOUDÉ	Rue du Pont	8 424,40 €		3 310,00 €
THIBIE	Rue de l'Eglise	7 547,12 €	3 223,00 €	
VAL DE VESLE	Rue de l'Eglise pour M. LORAIN	7 086,64 €		3 918,00 €

Des opérations d'extensions de réseau de plus de 30 000 € HT sont également à réaliser. Pour celles-ci, le comité syndical est amené à délibérer, il s'agit :

Commune	Désignation	Coût HT des travaux	Participation	
			Collectivité	Particulier
AUMENANCOURT	Lot. "Armand Guéry" de 13 parcelles	30 300,00 €		18 180,00 €
CHATILLON SUR M.	Lotissement de 14 parcelles	52 700,00 €	16 261,71 €	21 682,29 €
SOMMEPY TAHURE	Au Terme Poupart pour un site de lagunage	47 000,00 €	33 840,00 €	

Le Comité Syndical valide la liste des extensions de – 30 000 e et de + de 30 000 €.

### IRVE – SPL MODULO

Le SIEIL, le SIDELC et le SIEM ont doté leur territoire d'un outil d'aménagement commun en créant une Société Publique Locale (SPL) MODULO (MObilité DUrable LOcale) dédiée exclusivement à l'exploitation, la maintenance et l'interopérabilité des Infrastructures de recharges pour véhicules utilisant une énergie durable. La SPL offre l'avantage d'élargir son périmètre géographique d'action à toutes les structures publiques qui souhaiteront en être actionnaires pour développer la mobilité durable, favoriser l'interopérabilité entre les différents systèmes et mutualiser les coûts de fonctionnement.

Dans ce contexte, le syndicat d'électricité et de gaz du Rhin (SDE 68) a sollicité son entrée au capital de la SPL MODULO comme suit :

NOM DE L'ENTITE	DEPARTEMENT	MONTANT PART CAPITAL	NOMBRE D' ACTIONS
Syndicat d'électricité et de Gaz du Rhin (SDE 68)	RHIN	100 €	95

La syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin devra souscrire au capital de la SPL à hauteur de 95 actions valant 100 € soit une participation totale de 9 500 €.

Cette entrée dans le capital de MODULO est réalisée par l'émission d'actions nouvelles en numéraire.

Le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir, conformément à l'article L 1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- autoriser le syndicat d'électricité et de gaz du Rhin à entrer au capital de MODULO selon les modalités évoquées dans le tableau ci-dessus.
- autoriser le SIEM à renoncer individuellement à son droit préférentiel de souscription prévu par l'article L 225-132 du code de commerce alinéa 4, en faveur, du syndicat d'électricité et de gaz du Rhin.
- approuver la modification du nombre de sièges du Conseil d'administration de la SPL permettant d'intégrer le nouvel actionnaire et la modification corrélative de ses statuts.
- autoriser la SPL MODULO à se prononcer sur l'augmentation de capital lors d'une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.
- autoriser le Président de Modulo à signer tous les documents afférents à cette augmentation de capital et aux modifications approuvées ci-dessus.

Le Comité Syndical autorise l'augmentation de capital présenté ci-dessus.

### IRVE – Entrée en Compétence

A ce jour, 26 communes et la CU du Grand Reims ont soit délibéré soit conventionné avec le SIEM :

Communes ayant transféré la compétence :

Avize	Marolles	Sermaize les Bains
Anglure	Montmirail	Sézanne
Champillon	Mourmelon le Grand	Sommessous
Chatillon sur Marne	Marson	Suippes
Conflans sur Seine	Montmort Lucy	Tours sur Marne
Esternay	Pargny sur Saulx	Thièblemont Farémont
Fagnières	Saint Memmie	
Fére Champenoise	Sainte Ménéhould	
Givry en Argonne	Saint Rémy en Bouzemont	
Hautvillers	Sarry	

Communes sous convention CUGR-SIEM :

Bazancourt	Reims
Beine Nauroy	Rilly la Montagne
Bétheny	Saint Brice Cooucelles
Bezannes	Sillery
Cernay les Reims	Taissy
Cormicy	Tinqueux
Cormontreuil	Val de Vesle
Fismes	Verzy
Gueux	Ville en Tardenois
Jonchery sur Vesle	Witry les Reims
Pontfaverger Moronvillier	

Les communes de POGNY et SAINT MARTIN D'ABLOIS viennent de nous faire parvenir leur délibération relative à ce transfert de compétence en faveur du SIEM.

Le Directeur informe que nous avons du retard concernant les bornes, elles devraient être installées vers le mois de mars et ENEDIS va faire les raccordements à partir du mois d'Avril.

Le Comité Syndical accepte le transfert de la compétence IRVE pour la commune de POGNY et SAINT MARTIN D'ABLOIS.

➤ **Compétence Eclairage Public**

**Programmation**

La liste des opérations, ci-dessous présentée, correspond aux 4 programmes suivants :

- **EP sur opérations programmées en ER** : travaux suite à des opérations sur le réseau électrique suivant la programmation sur la compétence « Electricité ».
- **Extension** : travaux demandés par les communes pour améliorer la visibilité nocturne.
- **Renouvellement BF** : changement des luminaires équipés d'ampoule Fluo Ballon.
- **Divers** : opérations de remplacement de luminaires SHP par des leds, investissement sur des armoires de commandes ...

Type de travaux	Communes	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
Travaux EP sur Prog. ER	ARGERS	23	53 000,00 €	43 011,00 €
	AVIZE	9	23 000,00 €	18 642,52 €
	AY CHAMPAGNE (mareuil - bisseuil)	18	45 000,00 €	37 000,00 €
	BARBONNE FAYEL	16	39 000,00 €	32 263,13 €
	BASLIEUX LES FISMES	9	29 400,00 €	22 758,75 €
	BLANCS COTEAUX (VERTUS)	7	17 000,00 €	13 912,75 €
	BOURGOGNE - FRESNE	9	22 000,00 €	18 110,80 €
	BOUVANCOURT	7	20 000,00 €	16 129,50 €
	BOUZY	6	18 000,00 €	14 932,53 €
	BRUSSON	4	8 700,00 €	7 146,50 €
	CERNAY EN DORMOIS	10	23 000,00 €	18 664,40 €
	CERNAY EN DORMOIS	3	7 000,00 €	5 703,60 €
	CHAMPGUYON	14	32 744,36 €	25 162,80 €
	CHAMPILLON	9	25 000,00 €	21 505,66 €
	CHARMONT	11	30 000,00 €	24 889,01 €
	CLAMANGES	16	39 000,00 €	31 683,00 €
	CONNANTRE	8	19 000,00 €	15 414,62 €
	COOLE	4	11 000,00 €	8 951,90 €
	CORMOYEUX	7	14 500,00 €	11 750,00 €
	CORROY	30	65 000,00 €	51 000,00 €
	COURCEMAIN	11	26 000,00 €	21 578,31 €
	COURDEMANGES	9	22 000,00 €	17 853,10 €
	DAMERY	14	33 250,00 €	27 562,50 €
	DIZY	11	26 000,00 €	21 239,40 €
	DORMANS	9	28 000,00 €	22 982,57 €
	DORMANS	9	21 500,00 €	17 957,82 €
	DORMANS	3	7 500,00 €	6 314,94 €
	ECUEIL	10	30 000,00 €	25 062,91 €
	EPOYE	7	20 000,00 €	16 485,64 €
	EUVY	16	35 500,00 €	29 159,98 €
	FAUX FRESNAY	17	41 000,00 €	33 871,00 €
	FAUX VESIGNEUL	5	14 000,00 €	11 324,88 €
	FESTIGNY	10	24 500,00 €	20 516,26 €
	FONTAINE SUR AY	14	38 000,00 €	31 169,32 €
	GOURGANCON	30	65 000,00 €	51 000,00 €
	HUIRON	5	13 000,00 €	10 607,69 €

Type de travaux	Communes	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
	HUIRON	9	23 000,00 €	18 710,85 €
	JALONS	20	50 000,00 €	40 776,00 €
	JONCHERY SUR VESLE	9	15 000,00 €	12 409,50 €
	LA CAURE	12	27 000,00 €	21 814,40 €
	LA CROIX EN CHAMPAGNE	15	37 000,00 €	30 042,13 €
	LE BAIZIL	22	48 000,00 €	37 830,22 €
	LE MEIX TIERCELIN	10	20 175,00 €	16 381,25 €
	LE MEIX TIERCELIN	20	48 000,00 €	39 816,45 €
	LOISY SUR MARNE	7	18 000,00 €	14 691,23 €
	LUDES	14	32 250,00 €	25 412,50 €
	MARDEUIL	7	17 210,00 €	13 745,00 €
	MATOUGUES	10	25 000,00 €	20 750,00 €
	MONTMORT LUCY	9	23 000,00 €	18 988,52 €
	MOSLINS	17	40 000,00 €	32 169,25 €
	MOUSSY	13	25 524,66 €	19 143,50 €
	OLIZY VIOLAINE	8	25 000,00 €	21 025,20 €
	ORCONTE	12	31 000,00 €	25 250,30 €
	PARGNY LES REIMS	3	8 500,00 €	7 161,00 €
	PASSAVANT EN ARGONNE	18	45 000,00 €	36 467,28 €
	POMACLE	9	22 000,00 €	18 110,80 €
	PROSNES	9	25 000,00 €	20 526,03 €
	PROSNES	4	11 500,00 €	9 495,20 €
	PROUILLY	2	6 000,00 €	5 128,60 €
	RECY	24	44 140,00 €	34 965,00 €
	ROMERY	25	59 250,00 €	47 875,00 €
	SAUDOY	12	28 000,00 €	23 244,39 €
	SOGNY EN L'ANGLE	8	20 000,00 €	16 406,05 €
	ST GILLES	11	32 000,00 €	26 023,16 €
	ST MEMMIE	3	10 000,00 €	8 222,00 €
	ST QUENTIN LES MARAIS	10	25 000,00 €	20 750,00 €
	ST QUENTIN LES MARAIS	4	10 000,00 €	5 750,00 €
	ST REMY EN BOUZEMONT	8	16 000,00 €	12 600,00 €
	STE MARIE A PY	5	14 000,00 €	11 619,00 €
	TOURS-SUR-MARNE	2	7 000,00 €	5 832,88 €
	TRIGNY	5	12 000,00 €	9 832,20 €
	TROISSY	7	17 000,00 €	14 062,50 €
	VAL DE VESLE	11	26 000,00 €	21 077,31 €
	VAL DES MARAIS	15	34 550,00 €	28 162,50 €
	VAL DES MARAIS	4	8 600,00 €	7 050,00 €
	VALMY	6	16 000,00 €	13 138,23 €
	VALMY	13	30 000,00 €	24 227,55 €
	VANAULT LE CHATEL	8	17 600,00 €	14 600,00 €
	VANAULT LE CHATEL	3	6 600,00 €	5 475,00 €
	VAUCLERC	21	45 000,00 €	36 000,00 €
	VAVRAY LE GRAND	10	20 000,00 €	15 750,00 €
	VERNEUIL	15	35 000,00 €	28 518,00 €
	VESIGNEUL SUR MARNE	6	14 500,00 €	11 782,80 €
	VESIGNEUL SUR MARNE	10	24 000,00 €	19 529,30 €
	VILLE SUR TOURBE	11	26 000,00 €	21 104,30 €
	VILLENEUVE LA LIONNE	3	7 000,00 €	5 787,64 €

Type de travaux	Communes	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
	VILLENEUVE RENNEVILLE	30	56 158,87 €	42 119,51 €
	VILLERS EN ARGONNE	4	10 000,00 €	8 089,90 €
	VINAY	4	12 000,00 €	9 949,58 €
	VINCELLES	5	12 500,00 €	10 439,88 €
	VOILEMONT	6	14 000,00 €	11 658,60 €
	VOILEMONT	16	35 000,00 €	28 839,50 €
	VOUILLERS	7	17 000,00 €	14 000,00 €
<b>Total</b>		<b>991</b>	<b>2 371 652,89 €</b>	<b>1 923 645,78 €</b>

Type de travaux	Communes	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
<b>BF</b>	Toutes communes adhérentes	2570	1 800 000,00 €	1 350 000,00 €

Type de travaux	Communes	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
<b>Extension</b>	AULNAY SUR MARNE	1	4 045,00 €	3 083,75 €
	AVIZE	3	7 875,00 €	6 142,50 €
	AY CHAMPAGNE (mareuil - bisseuil)	3	11 025,00 €	8 505,00 €
	AY CHAMPAGNE (mareuil - bisseuil)	3	11 025,00 €	8 505,00 €
	BARBONNE FAYEL	1	5 680,00 €	4 260,00 €
	BARBONNE FAYEL	2	8 620,00 €	6 715,00 €
	BLANCS COTEAUX (GIONGES)	5	12 500,00 €	9 500,00 €
	CHAUDEFONTAINE	10	38 327,50 €	29 195,62 €
	COOLUS	1	4 000,00 €	3 000,00 €
	ECUEIL	10	25 000,00 €	20 475,00 €
	EPOYE	3	7 665,00 €	5 985,00 €
	EPOYE	2	8 925,00 €	6 851,25 €
	EPOYE	2	12 000,00 €	9 607,50 €
	FAUX VESIGNEUL	8	27 940,00 €	22 205,00 €
	FLORENT EN ARGONNE	1	4 305,00 €	3 228,75 €
	GERMAINE	1	5 250,00 €	4 016,25 €
	GERMAINE	2	6 825,00 €	5 276,26 €
	HAUTVILLERS	8	33 180,00 €	25 515,00 €
	JANVRY	5	16 275,00 €	12 600,00 €
	LA VEUVE	4	9 300,00 €	7 400,00 €
	LA VEUVE	1	4 522,73 €	3 480,87 €
	LE MEIX TIERCELIN	1	2 000,00 €	1 575,00 €
	LES ISTRES ET BURY	2	2 352,74 €	1 764,55 €
	MAROLLES	2	7 960,00 €	6 070,00 €
	MARSON	1	5 000,00 €	3 325,00 €
	MOURMELON LE PETIT	1	505,68 €	379,26 €
	ST IMOGENS	1	4 725,00 €	3 622,50 €
	THILLOIS	4	19 200,00 €	14 962,50 €
	VERRIERES	5	13 650,00 €	10 631,25 €
	VERRIERES	1	4 200,00 €	3 228,75 €
<b>Total</b>		<b>94</b>	<b>323 878,65 €</b>	<b>251 106,56 €</b>

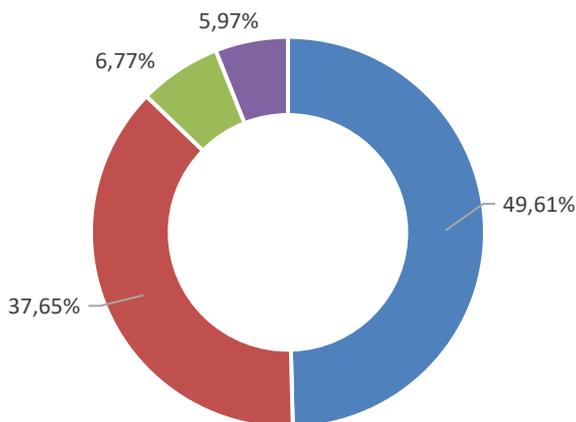
Type de travaux	Communes	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Participation collectivité
<b>Divers</b>	AULNAY SUR MARNE	9	6 300,00 €	4 725,00 €
	BANNES	18	13 500,00 €	10 350,00 €
	BIGNICOURT SUR MARNE	8	5 160,00 €	3 870,00 €
	BLANCS COTEAUX (OGER)	57	45 000,00 €	33 000,00 €
	CONNANTRE		28 000,00 €	21 000,00 €
	CORROY	3	1 800,00 €	1 350,00 €
	FAVRESSE	38	23 719,75 €	17 789,81 €
	FRANCHEVILLE	19	12 230,00 €	9 172,50 €
	FRANCHEVILLE	7	4 590,00 €	3 442,50 €
	FRANCHEVILLE	24	14 880,00 €	11 160,00 €
	HAUSSIGNEMONT	10	7 500,00 €	5 750,00 €
	LA VEUVE	14	42 593,07 €	33 045,81 €
	MONCETZ LONGEVAS	6	3 900,00 €	2 925,00 €
	NANTEUIL LA FORET	2	8 925,00 €	6 851,25 €
	PLIVOT	20	14 000,00 €	10 500,00 €
	SAUDOY	1	300,00 €	225,00 €
	SAUDOY	1	2 000,00 €	1 575,00 €
	SOMPUIS	15	13 500,00 €	10 875,00 €
	ST MARD LES ROUFFY	32	18 840,00 €	14 130,00 €
ST REMY EN BOUZEMONT	34	18 754,95 €	14 066,21 €	
<b>Total</b>		<b>318</b>	<b>285 492,77 €</b>	<b>215 803,08 €</b>

<b>Total général</b>	<b>3903</b>	<b>4 781 024,31 €</b>	<b>3 740 555,42 €</b>
----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------

Soit au titre de chacun des types de travaux les volumes financiers suivants :

Type de travaux	Nombre de points lumineux	Montant des travaux HT	Montant des participations
EP sur opérations programmées en ER	991	2 371 652,89 €	1 923 645,78 €
Renouvellement BF	2570	1 800 000,00 €	1 350 000,00 €
Extension	94	323 878,65 €	251 106,56 €
Divers	318	285 492,77 €	215 803,08 €
<b>Total</b>	<b>3973</b>	<b>4 781 024,31 €</b>	<b>3 740 555,42 €</b>

Soit le taux de répartition par type de travaux suivant :



■ EP sur opérations programmées en ER ■ Renouvellement BF ■ Extension ■ Divers

La programmation proposée permettra la suppression de 2570 luminaires Ballon Fluo sur les 5286 encore présents sur notre parc, soit 48,6% du parc BF, rénové en 2020. Il monopolisera près de 38 % du budget global.

Il est à noter que les luminaires BF déposés sur le programme lié aux travaux ER ne sont pas comptabilisés à ce jour.

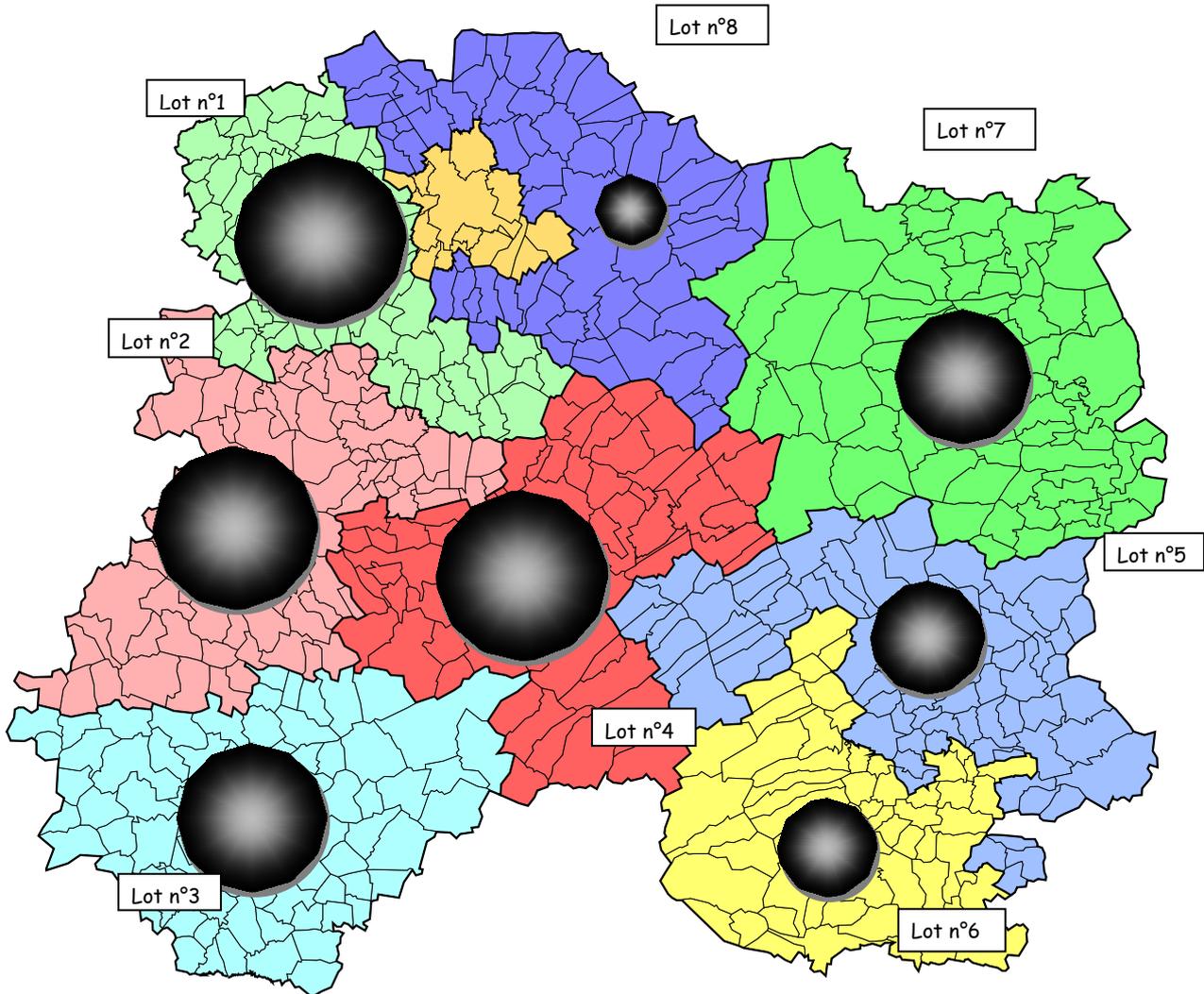
Le coût moyen du renouvellement d'un luminaire BF est de 716 € HT et oscille entre 450 € pour des luminaires fonctionnels et 950 € pour des luminaires dits décoratifs.

Si certaines opérations des autres programmes ne sont pas réalisées, il pourrait-être judicieux de réaffecter les crédits en priorité sur l'éradication de ce matériel vétuste.

La répartition des investissements par lot présentée ci-dessous, reflète plus le volume d'adhésion des communes et EPCI que le vrai coût de l'éclairage public par secteur. Cette répartition est donnée hors investissements liés au BF.

LOT	Montant des travaux HT	%
Lot 1 dit de Fismes	478 330,00 €	16,05%
Lot 2 dit d'Eprenay	452 962,40 €	15,19%
Lot 3 dit de Sézanne	418 144,36 €	14,03%
Lot 4 dit de Châlons	475 449,67 €	15,95%
Lot 5 dit de Heiltz le Maurupt	317 040,00 €	10,64%
Lot 6 dit de Vitry	280 769,70 €	9,42%
Lot 7 dit de Ste Menehould	370 482,50 €	12,43%
Lot 8 dit de Beine Nauroy	187 845,68 €	6,30%
<b>Total général</b>	<b>2 981 024,31 €</b>	<b>100,00%</b>

La répartition de nos investissements peut également être visualisée de la façon suivante :



Le Comité Syndical valide la programmation de travaux d'éclairage public 2020.

### Transfert de compétence

Depuis notre dernière réunion de décembre, les communes de SAINT REMY SOUS BROYES et de SOUDRON ont délibéré afin de nous transférer la compétence « Eclairage Public » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le comité syndical accepte le transfert de la compétence éclairage public pour les communes de SAINT REMY SOUS BROYES et de SOUDRON à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **Questions diverses**

RAS